



Offre de Bourses d'Études au Collège d'Europe pour l'année académique 2020-2021

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction Générale de la Coopération Internationale), informe que la Direction Générale Education et Culture de la Commission Européenne, offre des bourses d'études à des diplômés universitaires provenant des pays de la Politique Européenne de Voisinage (PEV), dont fait partie la Tunisie, pour poursuivre des études post-universitaires au Collège d'Europe, campus de Bruges (Belgique) et campus de Natolin (Varsovie Pologne), durant l'année académique 2020-2021.

Les spécialités concernées sont les suivants :

Spécialité
Etudes économiques européennes
Etudes européennes interdisciplinaires
Etudes juridiques européennes
Etudes politiques et administratives européennes
Etudes en relations internationales et diplomatiques de l'UE

Ces bourses couvrent les frais académiques ainsi que le logement, les repas et les frais de voyage.

Les candidats sont appelés à consulter le site internet du Collège: <https://www.coleurope.eu/admission> afin d'obtenir toutes les informations nécessaires concernant les programmes, les conditions et les procédures d'admission ainsi que les prérequis linguistiques.

Les candidats doivent s'enregistrer et introduire leurs demandes d'admission en ligne dans la rubrique admission-candidature du site indiqué avant la date limite du 15 Janvier 2020.

Les candidatures recevables seront évaluées par les départements d'études au Collège d'Europe et une présélection sera faite. Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien de sélection qui se déroulera au siège du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Tunisie, et sera conduit par un comité mixte désigné conjointement par le Ministère et le Collège d'Europe. Les candidats retenus seront informés par courrier électronique.